

## L'avocat Pierre-Nicolas Berryer

Né en 1757, il commence sa carrière d'avocat sous l'Ancien Régime.

Il plaide des affaires célèbres, comme celle du général Moreau en 1804 et celle du maréchal Ney en 1815. Il est presque sexagénaire au moment de ce procès, au cours duquel il est chargé de la plaidoirie, avec son fils aîné Pierre-Antoine (1790-1868).

Il subit ensuite la vindicte du procureur général à la Cour royale de Paris, Nicolas-François de Bellart. Dans ses mémoires intitulées Souvenirs de M. Berryer, doyen des avocats de Paris de 1774 à 1838, il rappelle qu'il n'a pu parvenir au bâtonnat pour avoir sous Louis XVIII défendu le maréchal Ney qui avait rejoint Napoléon durant les Cent-Jours. *«J'avais pourtant satisfait, dit-il, à tous les devoirs de bienséance, avant de me charger de la défense du Maréchal. Ayant mon deuxième fils au nombre des gardes du corps, je l'avais chargé de remettre au Roi une lettre de déférence. Le Roi m'avait fait répondre par M. le Chancelier dans des termes rassurants pour mon indépendance... »*

Il meurt en 1841 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Son fils aîné, l'illustre Berryer, devient un grand avocat et un grand parlementaire.